Georges Candilis
L'université de Toulouse-Le Mirail

L'université de Toulouse-Le Mirail, fleuron de la ville nouvelle rêvée par l'équipe Candilis-Josic-Woods, réalisée dans la hâte, a mal vieilli. Retour sur les problèmes architecturaux d'une université contemporaine. Par Louise-Emmanuelle Friquart. Historienne, elle est chargée de mission « inventaire » auprès des archives municipales de Toulouse. Par Sonia Moussay. Historienne, elle a réalisé dans le cadre du service régional de l'Inventaire une étude sur les collèges et les universités toulousaines.



La rue couverte, axe de circulation structurant l'université du nord au sud. © PHOTOGRAPHIE SÉVERINE RAMBEAUD

L'université de Toulouse-Le Mirail est née de deux circonstances. Tout d'abord, l'ancienne faculté des lettres construite sous la Troisième République pour 200 étudiants (effectifs de 1890) étouffe dans ses anciens locaux, bien trop exigus malgré des réaménagements. En effet, elle compte à la fin des années 1960 plus de 12 000 inscrits. Hors quelques baraquements militaires disponibles sur l'ancien terrain de l'Arsenal, il n'y a aucun moyen de s'étendre. Il faut construire, mais où ? L'Arsenal, à partager avec les juristes, est trop petit. On songe un moment aux terrains des casernes de Compans et de Caffarelli[1], mais Louis Bazerque, maire de Toulouse de 1958 à 1971 et président de la SETOMIP[2], a usé de toute son influence pour amener le rectorat à délocaliser la faculté sur la rive gauche de la Garonne. Après mai 1968, les élus ne furent d'ailleurs pas fâchés de voir un foyer de contestation s'éloigner du centre-ville.

De plus, la loi dite « Edgar Faure » du 12 novembre 1968 transforme la vieille Université, institution napoléonienne, en établissements autonomes. Les facultés toulousaines sont alors divisées en trois entités : Toulouse I, juridique ; Toulouse II, littéraire ; Toulouse III, scientifique et médicale. Inscrite tardivement dans le quartier nord de la ville nouvelle prévue pour 100 000 habitants, l'université hérite des réflexions de l'équipe Candilis-Josic-Woods développées lors des projets de concours pour les universités de Bochum (1962), de Berlin-Ouest (1963) et de Zurich (1966). Les bâtiments toulousains ne se comprennent pas si l'on n'a pas en mémoire les difficultés du programme et de sa réalisation.

1 Durand, Phalip, Sabatié, Viguié, Yssorche, *L'Université dans la ville : rôle dans l'urbanisation,* Université de Toulouse-Le Mirail, D.E.S. de géographie, 1971, p.49.
2 La Société d'équipement de Toulouse Midi-Pyrénées (SETOMIP) est chargée de l'aménagement de la zone à urbaniser en priorité (ZUP) du Mirail.



Un des nombreux patios, lieu de verdure et de détente, s'intercalant entre les blocs du bâti. © PHOTOGRAPHIE SÉVERINE RAMBEAUD

UNE UNIVERSITÉ CONSTRUITE DANS L'URGENCE

L'université n'est donc pas prévue au programme mis au concours pour la ville neuve du Mirail en 1961. Mais on y songe assez vite : en décembre 1964, *L'Officiel du bâtiment et des travaux publics de Toulouse Midi-Pyrénées* évoque dans un article la réserve foncière effectuée par le rectorat pour la construction d'une nouvelle faculté de 10 000 étudiants autour du château du Mirail. Les architectes de l'équipe Candilis-Josic-Woods esquissent le premier projet en 1966. En juillet 1968, le plan général est approuvé par le Conseil général des bâtiments de France, avec quelques réserves. À la faculté et à la bibliothèque universitaire conçues par Alexis Josic, Fabien Castaing et Paul Gardia sont ajoutés deux restaurants et résidences universitaires dessinés par J. Lambert, E. Weiler et J. Bordes, une bibliothèque centrale de prêt signée P. de Noyers et C. Le Maresquier, un centre d'enseignement par correspondance de J. Villemur, un institut universitaire de technologie, un centre de médecine préventive, un centre d'œuvres sociales et une maison d'activités culturelles. Le tout est prévu en deux tranches, qui seront inégalement réalisées. En mars 1970, la capacité d'accueil de l'université est ramenée à 8 000 étudiants, malgré la très vive protestation du doyen Jacques Godechot qui signale en vain au recteur que 12 000 étudiants fréquentent déjà les différents locaux éparpillés dans la ville. Un seul restaurant est conservé, et les événements de Mai 68 font annuler la construction de la cité universitaire de 1 500 chambres sur le campus pour éviter une trop grande concentration d'étudiants. Il est prévu de les disséminer dans les quartiers alentours et, par là même, de se prémunir contre un possible foyer de contestation. Sur ce programme, les architectes proposent un système de bâtiments fondé sur une organisation urbaine offrant la possibilité d'un développement cohérent, le tout relié à l'environnement extérieur, le quartier.

En 1969, un premier élément de la future université est construit de manière expérimentale. Il est réalisé sur un module carré de 6 m de côté avec une ossature métallique et un remplissage de briques claires non enduites. Pour des raisons financières, ce procédé de construction est abandonné et remplacé par une structure de béton armé, moins coûteuse. Un scandale éclate lors de l'appel d'offres pour la construction de la nouvelle phase en juin 1970 : les concours pour les principaux lots du gros œuvre sont déclarés infructueux. Une entente illicite au profit de la Société des grands travaux de Marseille est mise au jour. Le ministère de l'Éducation nationale traite alors de gré à gré avec l'entreprise de travaux publics Pascal de Grenoble. Le chantier démarre en juin 1971. Des malfaçons, en particulier de nombreuses infiltrations d'eau, sont immédiatement perceptibles : la réception définitive des bâtiments n'est pas signée et un procès est engagé. En 2001, le tribunal déboute l'Éducation nationale, considérant que l'occupation des locaux depuis trente ans équivalait à une réception définitive des travaux. Il faut ajouter que la construction s'est faite dans la hâte : dès octobre 1969, les étudiants sont présents au Mirail. Ils se dispersent suivant les matières entre le premier bâtiment expérimental, les communs du